Bill en conſéquence, qu'il avoit ordre de ſoumettre à la Chambre ; et il a lu le Rapport à ſa place, et enſuite l'a délivré avec le *Bill* à la table, où le rapport a été lu de nouveau par le Greffier.

Et le dit *Bill* pour faire une plus ample proviſion pour l'érection des Salles d'Audience avec des offices convenables dans les Diſtricts de *Quebec* et de *Montréal*, et pour défrayer les dépenſes d'icelles, a été lu pour la premiere fois.

Resolu, que le dit *Bill* ſoit lu une ſeconde fois Samedi prochain.

Lu l'ordre du jour, pour que cette Chambre ſe forme en Comité de toute la Chambre, ſur le *Bill* pour le ſoulagement des perſonnes qui tiennent des terres ou immeubles de Sa Majeſté en rôture, ſur leſquels des Lots et Ventes ſont dus.

En conſéquence la Chambre s'eſt formée en Comité.

Mr. l'Orateur a laiſſé la Chaire.

Mr. *Menut* a pris la chaire du Comité ;

Mr. l'Orateur a repris la Chaire,

Et Mr. *Menut* a fait rapport, que le Comité avoit fait quelques progrès, et l'avoit enjoint de demander permiſſion de ſiéger de nouveau.

Ordonne', que le dit Comité ait la permiſſion de ſiéger de nouveau.

Resolu, que cette Chambre ſe formera en Comité de toute la Chambre Vendredi prochain, ſur le dit *Bill*.

Alors, ſur motion de Mr. *Berthelot*, ſecondé par Mr. *Menut*,

La Chambre s'eſt ajournée à Vendredi prochain.

Vendredi, 13*e*. *Février*, 1801.

LU l'ordre du jour pour que cette Chambre ſe forme en Comité de toute la Chambre, ſur le *Bill* pour le ſoulagement des perſonnes qui